



الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2015





ADM constitue le bras armé de l'Etat pour le développement de l'infrastructure autoroutière. Intervenant depuis 25 ans, elle a permis la réalisation d'une véritable infrastructure autoroutière constituée d'un réseau de 1 800 Km d'autoroutes dont 1 588 Km sont en exploitation. Ces réalisations qui ont nécessité un investissement global de 54 MMDH ont contribué à l'accélération du décloisonnement de notre pays et la consolidation de son avantage compétitif. Aujourd'hui, nos principales villes, zones industrielles, ports et aéroports sont connectés au réseau autoroutier :

- 70% des villes à plus de 100 000 habitants ;
- 80% des établissements industriels ;
- 78% des lits touristiques classés ;
- 7 aéroports internationaux et 5 ports majeurs ;

ADM ayant réussi le challenge d'attirer plus de 57% du trafic routier sur son réseau.

Depuis la création d'ADM, les pouvoirs publics ont adopté une stratégie volontariste d'aménagement du territoire favorisant un développement rapide du réseau autoroutier avec un concours financier de l'Etat jumelé à un endettement auprès de bailleurs nationaux et internationaux. ADM, en tant qu'acteur du service public, est également investie de la mission de sauvegarder la sécurité des usagers d'une part -le taux d'accidents enregistrés sur autoroutes étant 3 fois moins important que sur la route-, et de la mission d'offrir un service de qualité d'autre part.

ADM a déjà réalisé six projets sur les neuf inscrits dans son contrat programme 2008-2015 et 2 autres projets sont en cours d'exécution pour un linéaire de 919 Km. Ces deux projets -le contournement de Rabat et l'axe El-Jadida-Safi- seront mis en service courant 2016 et porteront le linéaire global exploité par ADM à 1 772 Km.



SOMMAIRE

8 LE RÉSEAU

10 LES CHIFFRES CLÉS

12 LES ORGANES DE GOUVERNANCE

14 FAITS MARQUANTS 2015

16 SE DÉVELOPPER

24 VALORISER

30 SE RESPONSABILISER

36 SERVIR

40 INNOVER

44 CONSOLIDER

LE RÉSEAU



CHIFFRES CLÉS



INFRASTRUCTURE

1 800 KM D'AUTOROUTES CONCÉDÉES

1 588 KM EN EXPLOITATION

83 GARES DE PÉAGE

51 AIRES DE SERVICE



EXPLOITATION

312 000 TRANSACTIONS PAR JOUR

79,9% DE VÉHICULES LÉGERS ET 20,1% DE POIDS LOURDS

Une circulation moyenne journalière de

18,9 MILLIONS DE VÉHICULES KILOMÈTRES PAR JOUR, EN ÉVOLUTION DE 8,1% PAR RAPPORT À 2014

Sur le réseau existant en 2014, l'évolution du trafic est de

5,3% POUR LES VÉHICULES LÉGERS ET DE 3,3% POUR LES POIDS LOURDS

441 APPELS REÇUS QUOTIDIENNEMENT AU CENTRE D'APPELS 5050



RÉSULTATS FINANCIERS

2 420 MILLIONS DE DIRHAMS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN ÉVOLUTION DE 9% PAR RAPPORT À 2014

Excédent brut de l'exploitation de

1 722 MILLIONS DE DIRHAMS, EN AUGMENTATION DE 3,6% PAR RAPPORT À 2014

Résultat net de **2 150** MILLIONS DE DIRHAMS

Total de bilan de **52 884** MILLIONS DE DIRHAMS (+9%)



CAPITAL HUMAIN

540 SALARIÉS

1 969 JOURS DE FORMATION



LES ORGANES DE GOUVERNANCE D'ADM

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'Administration d'ADM est composé des Administrateurs suivants :

1 - PERSONNES PHYSIQUES

ADMINISTRATEUR	FONCTION
Monsieur Aziz RABBAH	Ministre de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique et Président du Conseil d'Administration.
Monsieur Redouane BELARBI	Secrétaire Général du Ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique.
Monsieur Lahcen AIT BRAHIM	Ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique.
Monsieur Abdeslam JORIO	Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Economie et des Finances.

2 - PERSONNES MORALES

ADMINISTRATEUR	REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Trésor	Monsieur Abderrahmane SEMMAR, Adjoint du Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation - Ministère de l'Economie et des Finances.
Fonds Hassan II pour le developpement économique et social	Monsieur Mustapha MERRI, Chef du Pôle des Opérations.
Kuwait Investment Authority	Monsieur Abdelaziz Mohamed AL OBAIDI, Directeur Général du Consortium Maroc- Koweïtien de Développement.
Agence Nationale des Ports	Madame Nadia LARAKI, Directrice Générale.
Caisse de Dépôt et de Gestion	Madame Chadia JAZOULI, Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement.
Banque Centrale Populaire	Monsieur Mohamed MESKINE, Directeur de la Division Filiales et Participations.

LE COMITÉ DE LA STRATÉGIE ET DE L'INVESTISSEMENT

PRÉSIDENT	Redouane BELARBI
MEMBRES	Abderrahmane SEMMAR Lahcen AIT BRAHIM Mustapha MERRI

LE COMITÉ D'AUDIT

PRÉSIDENT	Abderrahmane SEMMAR
MEMBRES	Mustapha MERRI Saloua SOUSSI ABDELLAOUI, Commissaire du Gouvernement auprès d'ADM.

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE

PRÉSIDENT	Abderrahmane SEMMAR
MEMBRES	Mustapha MERRI



FAITS MARQUANTS 2015

JANVIER

- Augmentation, dans le cadre de la loi des finances de l'année 2015, de 10% à 20% du taux de TVA applicable aux tarifs de péage ;
- Généralisation à tout le réseau autoroutier de la classe tarifaire PL2 applicable aux véhicules à 3 essieux et plus ;
- Signature, le 28 janvier, de la convention de prêt avec le FADES pour un deuxième financement de l'autoroute El Jadida-Safi pour un montant de 30 millions de dinars koweïtiens

FÉVRIER

- Signature d'une convention de partenariat avec l'Agence Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ADEREE) pour contribuer à l'effort national de réduction des émissions des gaz à effet de serre.

MARS

- Tenue, le 23 mars, d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour l'augmentation du capital social d'ADM de 2.280 millions de dirhams.
- Tenue, le 23 mars, d'une réunion du Conseil d'Administration d'ADM consacrée principalement à l'arrêté des comptes de l'exercice 2014 ;
- Levée d'un emprunt obligataire de 600 millions de dirhams le 30 mars.

JUIN

- Levée d'un emprunt obligataire de 1.300 millions de dirhams le 10 juin.
- Libération de 570 millions de dirhams du capital d'ADM.
- Tenue, le 22 juin, d'une réunion du Conseil d'Administration d'ADM consacrée principalement à l'amélioration de la gouvernance de la société ;
- Tenue, le 22 juin, d'une Assemblée Générale Ordinaire pour l'approbation des comptes de l'exercice 2014.

JUILLET

- Mise en service, le 16 juillet, de la section autoroutière Berrechid - Khouribga ;
- Signature d'une convention de partenariat technique avec la société concessionnaire d'autoroutes au Japon HANSHIN EXPRESS WAY ;
- Tenue, le 23 juillet, d'une Assemblée Générale Ordinaire pour la désignation des nouveaux commissaires aux comptes de la société.

SEPTEMBRE

- Tenue, le 29 septembre, d'une réunion du Conseil d'Administration d'ADM consacrée à l'arrêté des comptes semestriels de l'exercice 2015.

NOVEMBRE

- Libération de 430 millions de dirhams du capital d'ADM.



SE DÉVELOPPER

16

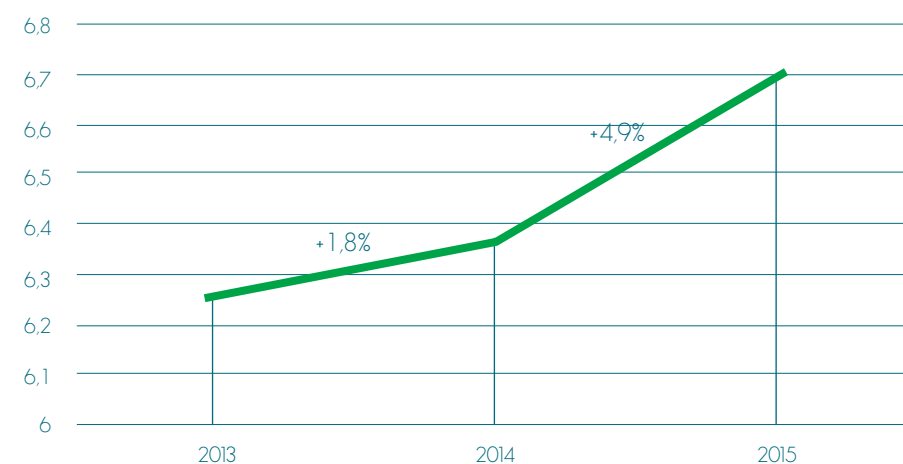
- Trafic
- Chiffre d'affaires
- Développement du réseau

17

TRAFIC

À l'échelle de l'ensemble du réseau, la circulation moyenne journalière pendant l'année 2015 s'est établie à 18,9 millions véhicules kilomètres par jour, enregistrant une augmentation de +8,1 % par rapport à l'année 2014, contre +2,3% en 2013. La circulation a ainsi enregistré une amélioration de +4,9% par rapport à 2014 pour s'établir à 6,7 milliards de véhicules kilomètres par jour.

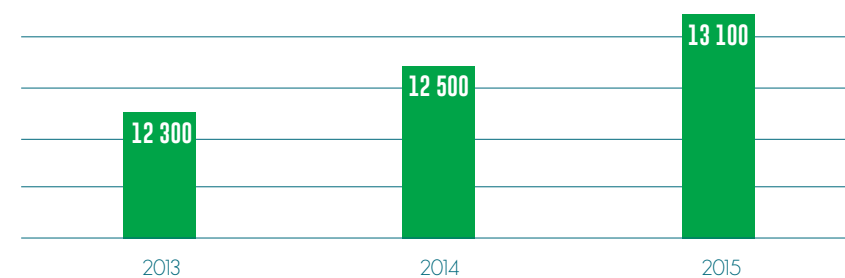
CIRCULATION EN MILLIARDS DE VÉHICULES KILOMÈTRES



L'année 2015 a par ailleurs connu la mise en service du dernier tronçon autoroutier de la section Berrechid-Beni Mellal, à savoir le tronçon Berrechid-Khouribga, rendant plus attractif le tronçon Khouribga-Beni Mellal. Le trafic y est ainsi passé de 986 v/j* en 2014 à 3 902 v/j à fin 2015.

TRAFIC MOYEN JOURNALIER ANNUEL EN MILLIERS DE VÉHICULES KILOMÈTRES PAR JOUR

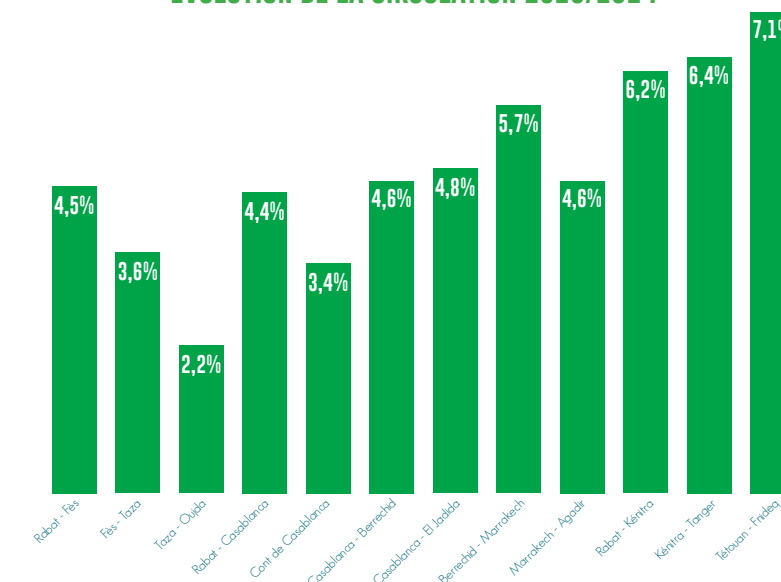
L'ouverture de Berrechid - Khouribga a boosté la circulation sur l'axe Berrechid-Beni Mellal.



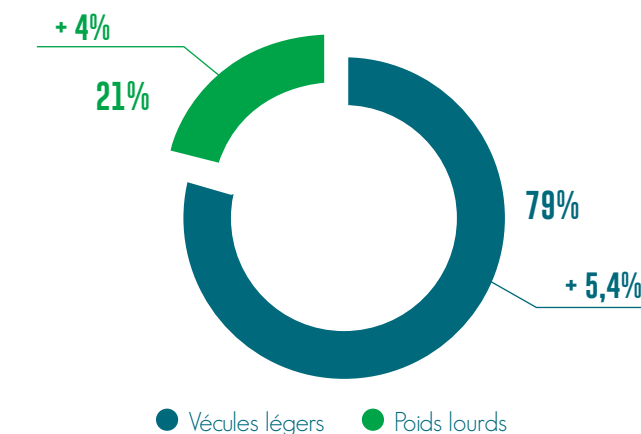
* v/j : Véhicule par jour.

ÉVOLUTION DE LA CIRCULATION 2015/2014

Tous les axes ont connu une augmentation de la circulation en 2015.



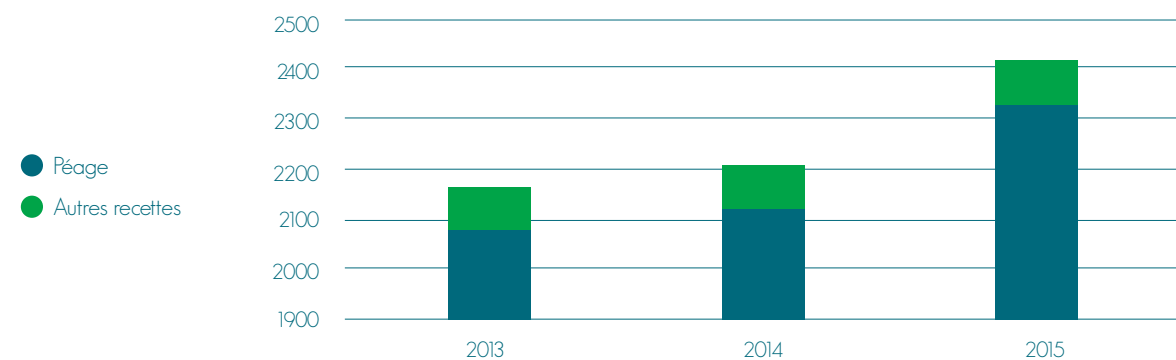
RÉPARTITION DU TRAFIC PAR TYPE DE VÉHICULE ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2014



CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires d'ADM s'est établi à 2 420 millions de dirhams en 2015, en augmentation de 9% par rapport à 2014. Alors que l'évolution du chiffre d'affaires est en moyenne de 7% sur les 5 dernières années, la performance enregistrée en 2015 a été soutenue par l'effet de la baisse du gasoil et la conjoncture économique favorable.

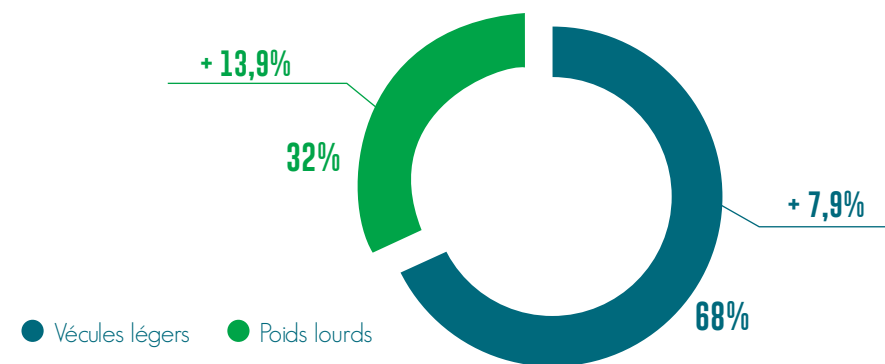
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIONS DE DIRHAMS



Le chiffre d'affaires du pège représente la majeure partie du chiffre d'affaires d'ADM. Les recettes de pège de 2015 ont été positivement impactées par la hausse du trafic des véhicules légers et la révision des tarifs de pège des poids lourds type 2 pour s'établir à 2 319 millions de dirhams soit une augmentation de 9,2%.

Les recettes de pège des véhicules légers, représentant 68% de la recette globale, ont augmenté de 7,9% par rapport à 2014. Les poids lourds, pour leur part, ont augmenté de 13,9% et représentent 32% de la recette.

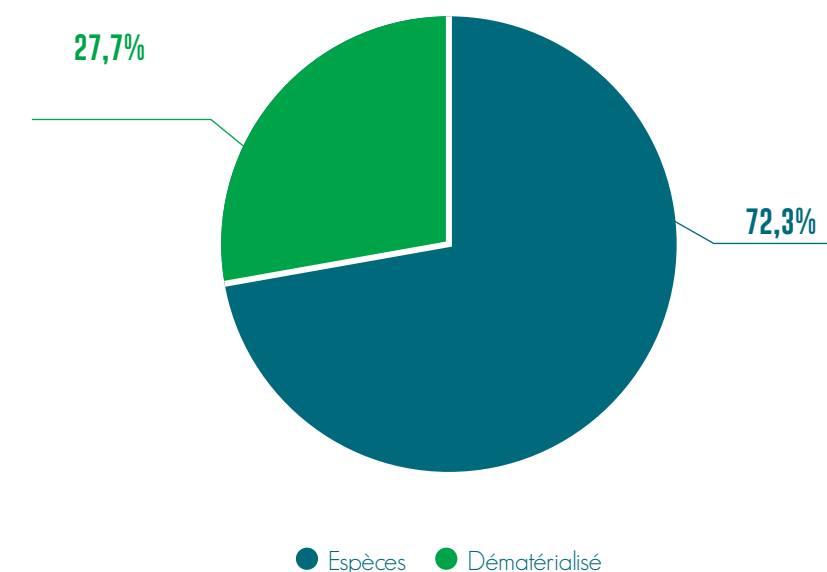
REPARTITION DE LA RECETTE PAR TYPE DE VEHICULE ET EVOLUTION PAR RAPPORT À 2014

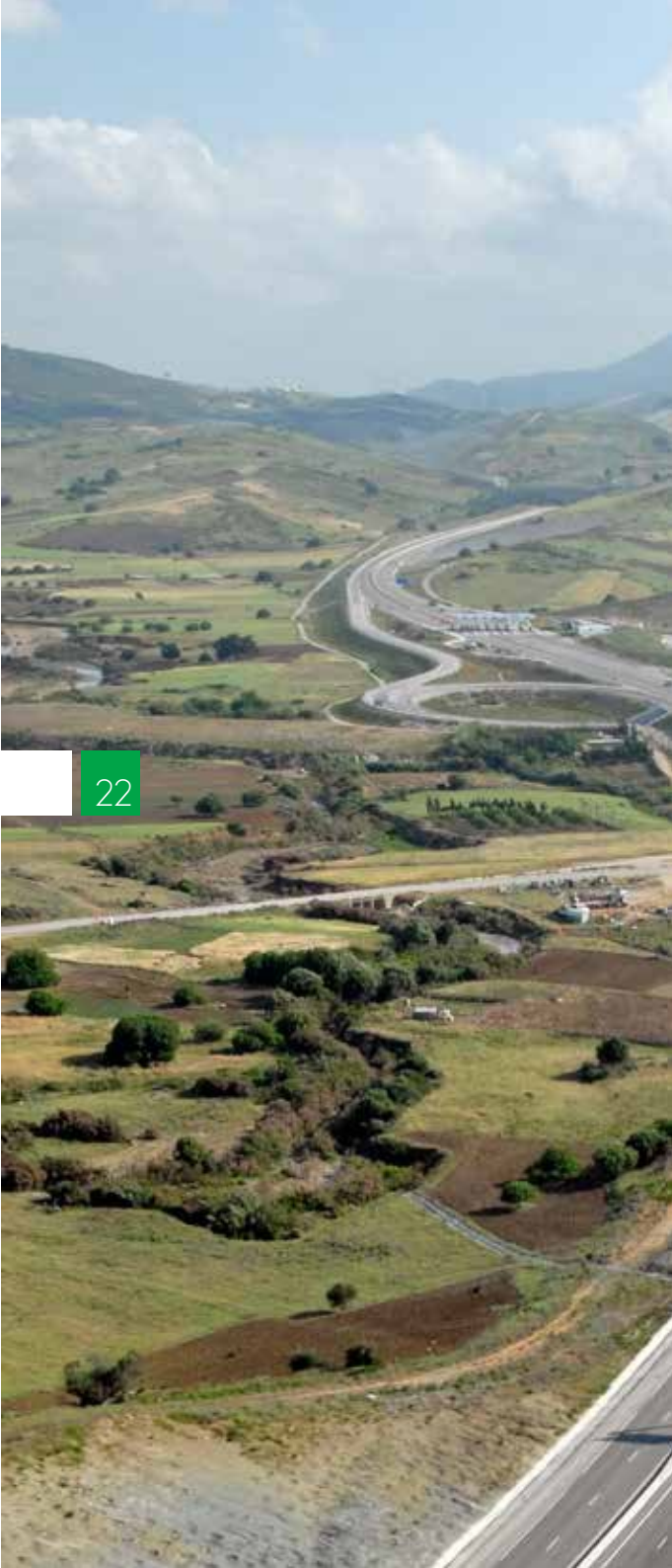


ADM s'est lancée dans un chantier stratégique de dématérialisation du pège. Ce chantier a pour objectif de simplifier la gestion des déplacements des usagers et de leur offrir un gain de temps lors du passage aux gares de pège. Il permettra également de simplifier la gestion de la recette de pège par ADM.

En 2015, le paiement dématérialisé a atteint 27,7% de la recette globale. Ce taux est amené à augmenter à l'avenir et ce, après la généralisation du télépège et la mise en place des bornes automatiques.

RÉPARTITION DE LA RECETTE SELON LE MODE DE PAIEMENT





DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Dans l'objectif d'un développement ambitieux du réseau autoroutier marocain, un contrat programme entre l'Etat et ADM avait été établi en 2008. Il définit, notamment, la consistance du réseau autoroutier à construire par ADM d'une longueur de 1.039 km ainsi que les engagements réciproques de l'Etat et de la société dans cet objectif.



A fin 2015, les réalisations enregistrées permettent de relever un niveau très satisfaisant dans l'atteinte des objectifs inscrits dans ce contrat programme. Ainsi, sur les 9 projets autoroutiers prévus, 6 ont été mis en service, 2 sont en cours de réalisation et seul le projet Tit Mellil - Berrechid a été ajourné par les pouvoirs publics pour permettre la définition de son tracé le plus approprié.

L'ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2015 DE CE PROGRAMME AUTOROUTIER SE PRÉSENTE COMME SUIV :

PROJETS AUTOROUTIERS	LINÉAIRE (KM)	ETAT D'AVANCEMENT AU 31.12.2015
Tétouan - Fnideq	17	Réalisé
Desserte du port Tanger Med	22	Réalisé
Marrakech - Agadir	231	Réalisé
Fès - Oujda	323	Réalisé
Elargissement à 2*3 voies de Casablanca - Rabat	65	Réalisé
Berrechid - Béni Mellal	172	Réalisé
El Jadida - Safi	140	81%
Contournement de Rabat	43	63%
Tit Mellil - Berrechid	31	Ajourné

En 2015, les travaux de construction en cours d'exécution concernent 261 km d'autoroutes. Venant compléter le 2nd programme autoroutier, ces 261 km correspondent à l'achèvement de la section Berrechid-Khouribga (78 km) et à la poursuite des travaux sur les autoroutes du Contournement de Rabat, dont l'avancement à fin 2015 est de 63%, et d'El Jadida-Safi dont l'avancement des différentes sections se situe entre 67% et 92%. La mise en service de ces 2 derniers tronçons autoroutiers est prévue courant 2016.



VALORISER

24

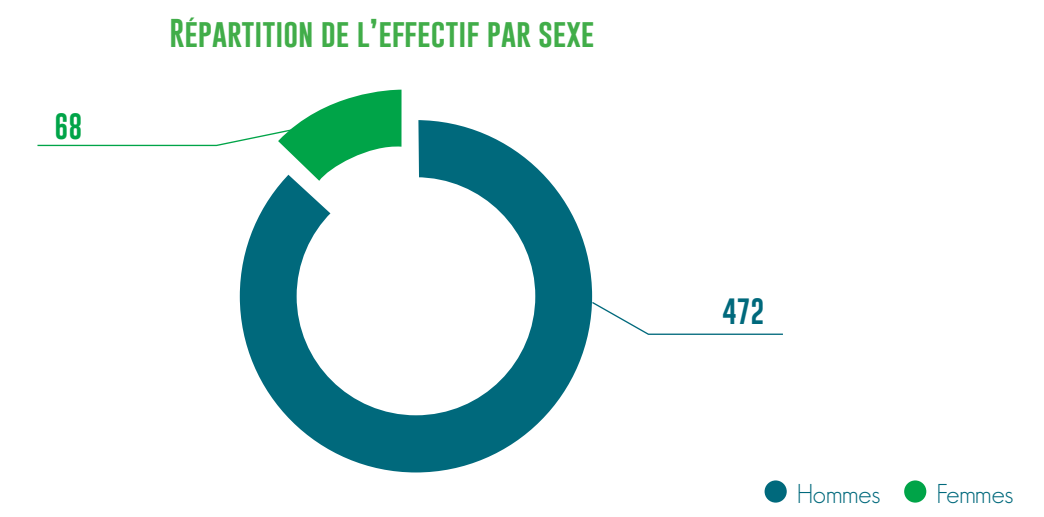
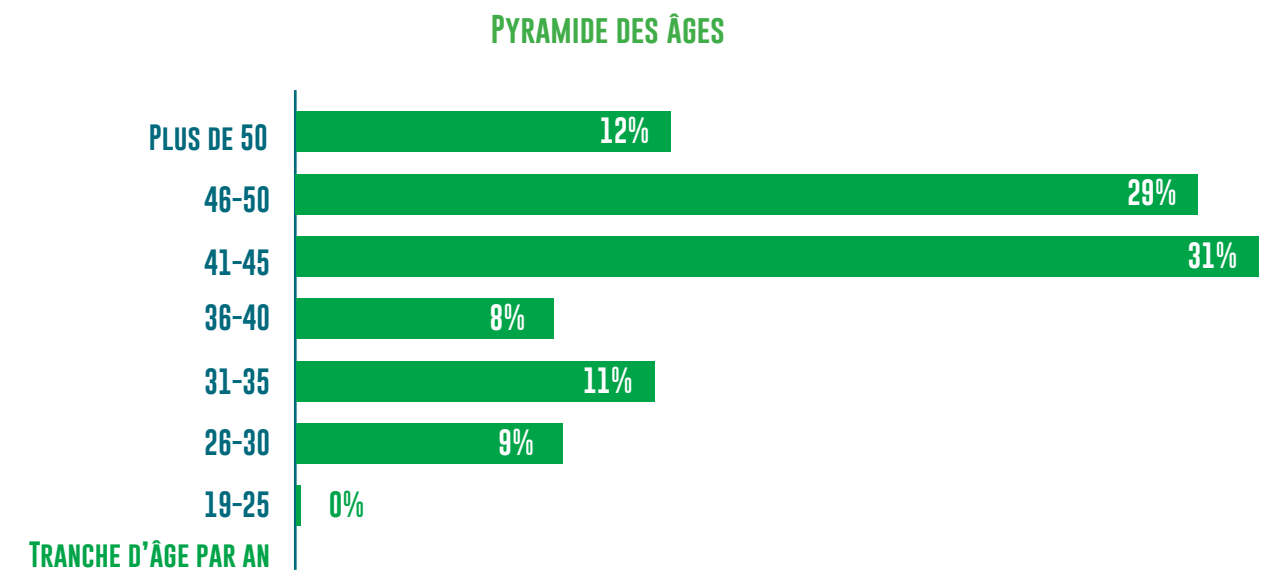
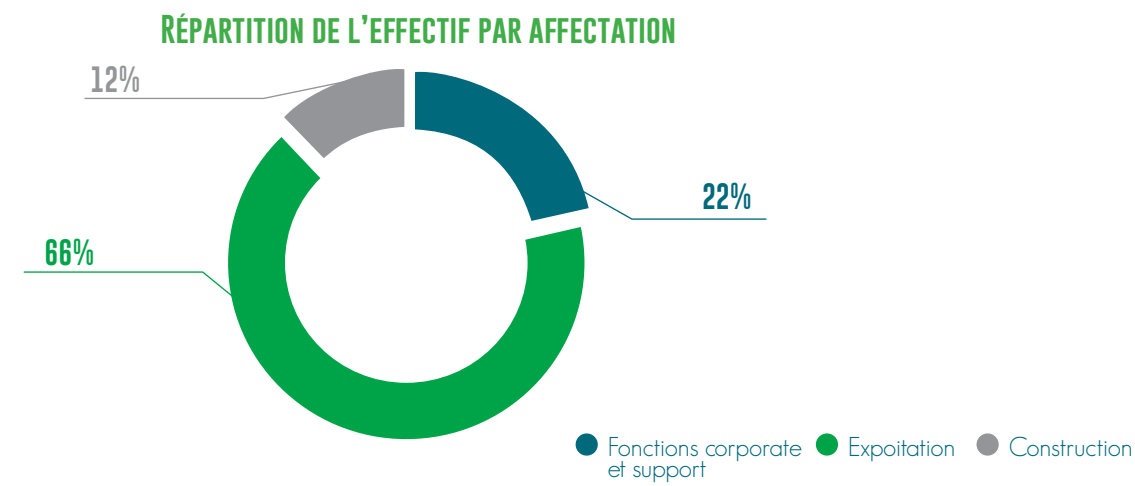
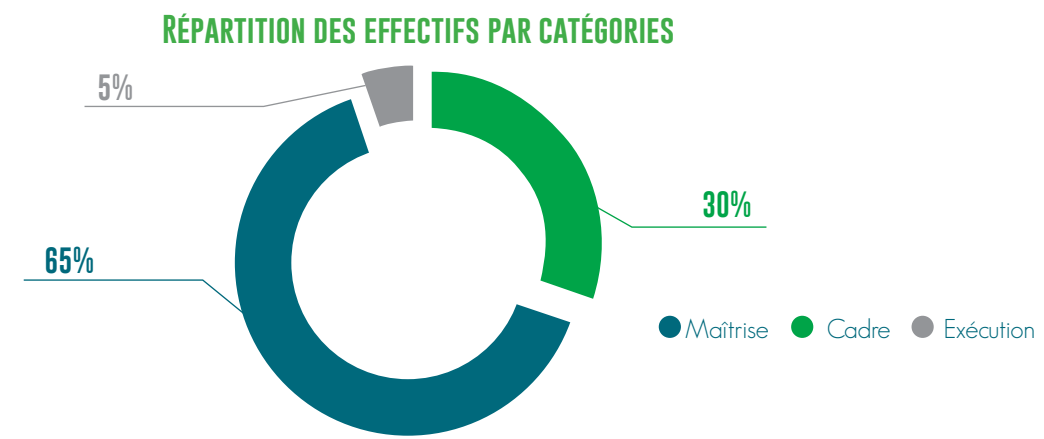
- Capital humain
- ADM-Académie

25



CAPITAL HUMAIN

AU 31 DÉCEMBRE 2015,
ADM COMPTE UN TOTAL DE **540** EMPLOIS DIRECTS





ADM-ACADÉMIE

FORMATION

En créant son Académie totalement consacrée à l'accumulation du savoir et du savoir-faire, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc a fait le choix de hisser la formation au rang de priorité essentielle dans son processus de développement en tant qu'entreprise citoyenne.

Il s'agit d'un choix qui s'inscrit dans la lignée de la responsabilité sociétale d'ADM. Il s'agit également d'un levier stratégique pour le développement futur de l'entreprise.

EN 2015, CE SONT **1.969** JOURS
DE FORMATION QUI ONT ÉTÉ DISPENSÉS
POUR L'ENSEMBLE DE L'EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.

RECHERCHE ET CAPITALISATION DE LA CONNAISSANCE

ADM a signé plusieurs conventions de recherche et de coopération avec des organismes de recherche nationaux et internationaux notamment :

- Ecole Hassania des Travaux Publics (EHTP)
- Ecole Mohammedia des Ingénieurs (EMI)
- Centre National d'Etudes et Recherches Routières (CNER)
- Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)
- Centre d'Etudes et de Recherches des Industries Métallurgiques Mécaniques Electriques et Electroniques (CERIMME)
- Universités de Kénitra et de Marrakech
- Laboratoire Publics des Etudes et des Essais (LPEE).
- Société allemande pour la coopération internationale (GIZ - Allemagne)
- Centre des Etudes et Expérimentation (CEDEX - Espagne)
- Agence des Travaux et de Gestion des Routes du Sénégal (AGEROUTE - Sénégal)
- Ecole Polytechnique de Clermont Ferrand.

A fin 2015, les recherches entreprises ont abouti à la publication de 4 livres et la soutenance d'une thèse de doctorat sur le thème du compactage à sec. En outre, 2 ouvrages sont en cours de rédaction dont la sortie est prévue en 2016 et plusieurs thèses de doctorat sur la géotechnique sont en préparation.

SE RESPONSABILISER

30

- Protection de la faune : le turnix en emblème
- Régénération du capital forestier
- Protection du capital aquifère
- Promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- Responsabilité sociétale
- Valorisation des déchets
- ADM au service de son entourage immédiat

ADM cherche, en plus de compenser les effets de ses activités sur l'environnement, à améliorer son entourage direct. En fleuron national qu'elle est, ADM s'attache, de par ses actions, à remplir sa mission d'entreprise citoyenne. Ainsi, la responsabilité sociétale est profondément ancrée dans la culture de la société et la question de l'environnement, du développement et de la mobilité durables sont au cœur de sa stratégie.

PROTECTION DE LA FAUNE : LE TURNIX EN EMBLÈME



La coopération avec le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD) et SEO/BirdLife a permis d'identifier 6 secteurs potentiels pouvant constituer un habitat naturel pour le turnix.

REGÉNÉRATION DU CAPITAL FORESTIER



En plus d'actions limitant le déboisement, ADM s'engage depuis plus de 20 ans, en partenariat avec le HCEFLCD, au développement des espèces natives et au reboisement de forêts.

PROTECTION DU CAPITAL AQUIFÈRE

4 MILLARDS
DE LITRES D'EAU
ÉCONOMISÉS

ADM a été le premier opérateur autoroutier à développer la technique du compactage à sec. Cette technique a permis à ADM d'économiser 4 milliards de litres d'eau lors de la construction des tronçons Skhour Rhamna-Marrakech et Marrakech-Agadir et son utilisation devrait être généralisée à l'avenir.

AL ARDE : UNE COOPÉRATION AVEC LE MONDE DE LA RECHERCHE ET UNE SYNERGIE AVEC LES RIVERAINS

Dans son besoin de solutions au problème de protection des sols contre l'érosion, les recherches et travaux entrepris par ADM ont abouti à la sélection de plusieurs espèces végétales autochtones sauvages intéressantes aussi bien pour la protection des sols que pour l'embellissement du paysage.

Les caractéristiques que présentent ces espèces justifient leur large exploitation au niveau de différentes infrastructures et installations (talus de routes et autoroutes, talus de chemins de fer et LGV, bassins hydrauliques, barrages, décharges publiques, carrières, aménagements paysagers, etc.).

Aussi, et dans le cadre de son orientation stratégique visant la création de synergies entre l'autoroute et ses riverains, ADM s'est lancée dans un projet visant la multiplication à grande échelle des semences des espèces sauvages prometteuses, par l'implication participative des agriculteurs, notamment ceux situés dans l'entourage immédiat du réseau autoroutier.

{ Al Arde, projet en
collaboration avec l'INRA
et la GIZ }



Un site d'une dizaine d'hectares a été réalisé au niveau de la bifurcation de Fès. Lors de cette expérience pilote, les parcelles sont semées avec différentes espèces et serviront de démonstration pour susciter l'intérêt des agriculteurs et attirer leur attention sur les retombées bénéfiques de ce projet.

PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans sa contribution à l'effort national de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ADM a entrepris l'installation de panneaux photovoltaïques et la généralisation de l'utilisation de l'éclairage LED au niveau des gares de péage, renforçant ainsi l'efficacité énergétique des autoroutes et consolidant le projet d'autoroutes productrices d'énergie.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Suite à l'obtention du label RSE de la CGEM en 2014, et afin de structurer sa démarche de responsabilité sociétale, ADM a instauré un processus qui lui est dédié. Ainsi, un plan d'action RSE est établi annuellement et suivi en continu par le biais d'indicateurs clés de performance. Les retombées des actions entreprises sont régulièrement examinées. Enfin, la communication sur la réalisation des actions phares en matière de RSE est assurée au niveau des rapports annuels de la société. Afin de cadrer les actions à réaliser, ADM a élaboré une charte de responsabilité sociétale qui décline les six axes prioritaires identifiés et les actions qui en découlent.



{ L'énergie du futur est verte. }

VALORISATION DES DÉCHETS



ADM a mis en place un projet de collecte des déchets afin de les valoriser en produits réutilisables dans l'exploitation des autoroutes : cônes, balises, amortisseurs de choc, murs de clôture, etc. Une expérience pilote de tri et de compactage des déchets sur le tronçon Rabat - Larache s'est avérée prometteuse et sera généralisée par la suite. Ce projet devrait permettre la création de 100 emplois.

{ Tout se transforme }

ADM AU SERVICE DE SON ENTOURAGE IMMÉDIAT

Engagée et consciente de l'importance de l'accès à l'école, ADM aménage régulièrement des établissements scolaires limitrophes à l'autoroute. En 2015, ADM a aménagé 60 écoles pour offrir aux enfants des espaces de rencontre qui permettent notamment à ADM de créer des événements animés afin de sensibiliser les écoliers à la sécurité. ADM a également réhabilité 5 dispensaires de santé dont 2 avec une maison d'accouchement. Enfin, et toujours pour la sécurité des riverains, ADM a construit 3 passerelles supplémentaires en 2015.





SERVIR

36

- 37
- Bilan de l'année 2015
 - Référentiel Sécurité
 - Conduite responsable

SÉCURITÉ

UNE EXIGENCE PERMANENTE

La sécurité sur autoroutes s'articule autour de plusieurs intervenants comprenant essentiellement les équipes d'assistance, les sociétés de dépannage, la gendarmerie royale ainsi que la protection civile. Tous ces intervenants se tiennent prêts en permanence pour porter assistance aux usagers en difficulté.

En outre, ADM s'est dotée d'un système d'information couplé à des équipements installés sur terrain à savoir les caméras, les panneaux à messages variables fixes et mobiles, et relié à la plateforme « ADM Trafic » qui permet aux usagers d'être au courant en temps réel des incidents et autres évènements sur leur trajet. Cette plateforme est accessible sur le web à l'adresse www.admtrafic.ma et sur l'application mobile.

Enfin, ADM a mis en place depuis 2013 un centre d'appel centralisé à numéro unique (5050) collectant les requêtes des usagers (réclamations, demandes d'informations statiques ou d'assistance, etc.). Les usagers peuvent à tout moment, contacter ce centre d'appel afin de signaler les incidents éventuels rencontrés sur autoroute et que le centre d'appels relaye immédiatement aux équipes d'assistance.



BILAN DE L'ANNÉE 2015

LE BILAN DES ACCIDENTS SUR L'ANNÉE 2015 EST PRÉSENTÉ PAR LE TABLEAU SUIVANT :

ANNÉE	INDICATEURS	ACCIDENTS CORPORELS	ACCIDENTS MORTELS	BLESSÉS GRAVES	TUÉS
2011	Nombre	1 227	124	627	151
	Taux	21,3	2,2	10,9	2,6
2012	Nombre	1 221	124	680	172
	Taux	20,5	2,1	11,4	2,9
2013	Nombre	1 312	155	645	172
	Taux	20,9	2,5	10,3	3,2
2014	Nombre	1061	118	446	150
	Taux	16,6	1,8	7,0	2,3
2015	Nombre	1 197	138	550	165
	Taux	17,06	1,97	7,84	2,35

RÉFÉRENTIEL SÉCURITÉ

Etant donné l'enjeu que représentent les travaux sous circulation, ADM a mis au point un référentiel sécurité déployé lors de la réalisation de ce type de travaux. Schéma de signalisation provisoire à adopter, pose et dépose de cette signalisation, habillement du personnel de chantier, règles de déplacement à pieds sur chantier ou encore règles de circulation des engins et véhicules de chantier, le tout est pensé pour assurer un niveau de sécurité optimal aux usagers ainsi qu'aux différentes autres parties prenantes.

CONDUITE RESPONSABLE

ADM a mené en 2015 une action de sensibilisation sur le thème de la fatigue. Cette campagne intitulée « REPOSEZ VOUS » a concerné un ensemble d'aires de services autoroutières et a consisté en l'aménagement d'un espace de repos pour les usagers. Les enfants ont, quant à eux, profité d'activités de loisirs (gonflables, ateliers...) pendant le temps de repos de leurs parents. En outre, des cafés gratuits ont été offerts aux participants.



INNOVER

40

- Télépéage Jawaz
- Paiement par carte bancaire
- Application mobile
- PMV, Panneaux à Messages Variables
- Aires de service

41

Dans le domaine de la perception du péage autoroutier, ADM a inscrit dans son plan stratégique un programme consistant en un saut technologique permettant d'offrir aux usagers un gain de temps et une gestion simplifiée de leurs déplacements, tout en optimisant la chaîne de péage de la société. Ce programme est basé sur la dématérialisation de cette activité par l'introduction des moyens de paiement monétique tels que le télépéage, l'acceptation des cartes bancaires, les bornes automatiques, le rechargement des cartes d'abonnement par internet...

TÉLÉPÉAGE JAWAZ, LE PÉAGE NOUVELLE GÉNÉRATION



Moyen de paiement automatisé, le télépéage révolutionne le passage au péage en offrant la possibilité de passer sans s'arrêter. Grâce à des voies dédiées, le passage au péage se fait en toute fluidité. Un simple boîtier apposé sur le pare-brise permet la transaction, offrant ainsi au client un réel gain de temps. Confortable, rapide et simple d'utilisation, il permettra, à terme, de fluidifier davantage la circulation avec sa généralisation sur tout le réseau.

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

ADM s'est rapprochée du Centre Monétique Interbancaire (CMI) pour proposer un nouveau moyen de paiement sur son réseau : la carte bancaire.

Le paiement par carte bancaire est fonctionnel à la fois au niveau des voies de péage et au niveau des points de vente.

A l'heure actuelle, il est possible de payer par carte bancaire au niveau des points de ventes les plus importants. En ce qui concerne les voies de péage, le premier périmètre défini est l'axe Kénitra - Bouskoura.

Un fonctionnement offline a été adopté, ce qui assure la rapidité du passage au péage. La généralisation de la solution est prévue en 2016.



APPLICATION MOBILE

Innovation qui a permis à ADM de se voir décerner le trophée d'encouragement dans le cadre du prix national de l'administration électronique « EMTIAZ », l'application mobile est une application gratuite disponible sur l'App Store et sur GooglePlay.

Très utile pour préparer ses déplacements, elle permet au client de consulter les tarifs, de se renseigner sur les emplacements des aires de services et d'obtenir des conseils pour voyager en toute sécurité. Téléchargée plus de 50 000 fois, cette application offre la possibilité de lancer un appel d'urgence au centre d'appel ADM 5050, transmettant la position exacte de l'utilisateur pour lui garantir une assistance rapide.



PMV, PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES



Installés au-dessus des voies, ces panneaux sont exploités pour afficher des messages utiles à l'attention des usagers. ADM les prévient ainsi en temps réel de l'existence sur le réseau d'incidents, ralentissements, bouchons éventuels, ou de risques liés aux conditions climatiques ou à l'état de la chaussée.

AIRES DE SERVICE

Lors des longs trajets en autoroute, il est important pour les conducteurs de se reposer avant de continuer la route.

Dans l'optique d'étoffer et d'améliorer son offre de services, ADM continue à moderniser et réaménager des aires de service proposant des espaces de repos et de sérénité, des commerces et des espaces de jeux pour des pauses bénéfiques pour tous les usagers.

En 2015, ADM a continué son programme de labélisation des aires de service. Ainsi, plusieurs aires de service gérées par des pétroliers partenaires d'ADM ont reçu leurs labels lors d'une cérémonie programmée en novembre.



CONSOLIDER

44

PRINCIPAUX RÉSULTATS
Principaux indicateurs de l'année 2015

45



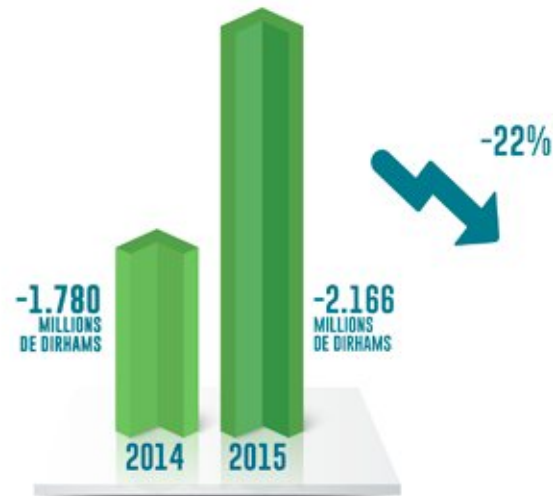
ÉVOLUTION CHIFFRE D'AFFAIRES

LE CHIFFRE D'AFFAIRES a atteint 2.420 millions de dirhams en 2015 contre 2.217 millions de dirhams en 2014, soit une progression de 9% qui découle de l'augmentation du trafic sur les principaux tronçons autoroutiers, la mise en service de tronçon Berrechid - Beni Mellal et l'introduction de la catégorie tarifaire des poids lourds à 3 essieux et plus.



DIMINUTION DES CHARGES

L'EXCÉDENT brut de l'exploitation est en augmentation de 3,6% par rapport à 2014 suite à la progression importante du chiffre d'affaires.



LE RÉSULTAT financier s'est soldé par une perte de -2.166 millions de dirhams contre une perte de -1.780 millions de dirhams en 2014 sous l'effet de l'augmentation significative des dotations financières suite à l'appréciation des cours de devises des principaux emprunts extérieurs notamment le dinar Koweïtien et le dollar.



LE RÉSULTAT NET a enregistré une perte de -2.150 millions de dirhams contre -1.114 millions de dirhams en 2014, soit une baisse significative de 1.036 millions de dirhams due à la comptabilisation en 2015 de provisions nette des reprises pour grosses réparations et l'augmentation des provisions pour risques de change.



LE TOTAL BILAN au 31 décembre 2015 a enregistré une augmentation de 9% par rapport au 31 décembre 2014 en passant de 48.510 millions de dirhams à 52.884 millions de dirhams. Cette croissance résulte essentiellement des investissements liés à la réalisation des projets autoroutiers Berrechid - Khouribga, El Jadida - Safi et contournement de Rabat.

ADM a poursuivi en 2015 son plan de développement visant l'atteinte d'un réseau autoroutier concédé de 1.800 km. L'investissement a évolué de 5,77%, passant d'un total de 47 532 millions de dirhams en 2014 à 50 274 millions de dirhams en 2015.

Pour financer l'ambitieux programme autoroutier visant à doter le Maroc d'un réseau moderne et étendu, ADM recourt au financement externe sous forme de prêts concessionnels ainsi qu'à des emprunts obligataires pour faire face aux besoins de trésorerie.

La situation de la dette d'ADM au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

En millions de dirhams	
DETTE CONCESSIONNELLE	23 575
DETTE OBLIGATAIRE	16 350
Total	39.945

